



Service de gestion des tailles de haies et d'arbres à domicile par l'utilisation de broyeur à végétaux

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

EVOLIS 23

les Grandes Fougères

<http://www.evolis23.fr/>



Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, , MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, COOPERATION LOCALE, DECHETS VERTS, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

L'accent a été mis sur le compostage domestique depuis le début des années 2000 avec la distribution de composteurs individuels (4 500 composteurs distribués depuis le début de l'opération). Cette action a été complétée, dès 2008, par une opération prêt de broyeur individuel dans l'objectif de faire évoluer la pratique du compostage domestique en mettant en avant l'aspect qualitatif et l'activité de jardin. 5 broyeurs avaient ainsi été loués à un magasin de motoculture et les usagers pouvaient venir les retirer gratuitement dans 3 déchèteries rurales du territoire et 2 magasins « motoculture » situés en milieu urbain.

Afin de faire un bilan de ces opérations, un sondage a été réalisé en 2010 sur les pratiques de compostage : 60 % des répondants ont déclaré pratiquer le compostage (54 % en tas, 42 % en composteur et 3 % en fosse) et composter majoritairement les épluchures, les plantes et les feuilles mortes. En revanche, il est ressorti de ce sondage que les déchets verts ligneux (tailles de haies, branchages) n'étaient pas compostés par près d'une personne sur 4 déclarant composter. En parallèle, une augmentation des quantités de déchets verts apportés en déchèterie a été observée ces dernières années : en 2014 par exemple, 5 889 tonnes de déchets verts ont été collectés sur l'ensemble des 9 déchèteries de la collectivité.

Face à ces constats, il a été décidé de renforcer l'action sur les déchets verts. Depuis le 1^{er} décembre 2015, un partenariat a été noué avec les magasins Gamm Vert du territoire pour la location des broyeurs : les usagers viennent ainsi retirer les broyeurs individuels directement auprès du magasin le plus proche.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Limiter les apports en déchèterie et proposer une alternative aux brûlages des déchets verts en

- plein air interdits par la réglementation en réalisant une gestion in situ des déchets verts
- Mettre en avant l'utilisation du broyat en compostage domestique et ainsi améliorer les techniques et la qualité du compostage
- Mailler l'ensemble du territoire afin de permettre à l'ensemble des usagers d'utiliser le service de broyage
- Estimer les tonnages de déchets verts détournés des déchèteries et valorisés en paillage ou compostage

Résultats quantitatifs:

Formations au broyage :

24 personnes ont été formées en 2012 lors de 2 sessions de formations.

Opération prêt de broyeurs :

Bilan du prêt de broyeurs entre 2008 et 2016 :

- 113 prêts par an en moyenne
- 59 tonnes broyées par an en moyenne correspondant à un volume moyen de 422 m³

Focus sur les résultats 2016 :

- 5 magasins Gamm Vert partenaires
- 22 paniers moyens par prêt (4 581 paniers au total)
- 207 prêts pour 358 jours de prêt
- 107 tonnes de broyat obtenu (515 kg en moyenne par foyer)
- 115 tonnes de déchets verts broyés (825 m³)

Opération service de broyage à domicile :

28 interventions réalisées de mars à juillet 2017, soit environ 5 à 6 interventions par mois, avec un total de 364 m³ de branches broyées (en moyenne 13 m³/foyer) soit environ 50 tonnes.

Résultats qualitatifs :

- Achat de bon Gamm Vert pour promouvoir le nouveau service de broyage à domicile : distribution aux 40 premiers utilisateurs du service. L'idée est de valoriser le partenariat avec Gamm Vert sur le prêt des broyeurs individuels tout en aidant au démarrage du service de broyage à domicile.
- Réduction des brûlages à l'air libre de déchets verts par les personnes utilisant le service
- Meilleure sensibilisation des usagers au jardinage au naturel et à la prévention des déchets en général : le broyat est laissé sur place avec conseils d'utilisations pour le compostage ou le paillage donnés par la collectivité

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

- Formation à la technique du broyage et à l'amélioration du compostage

En 2012, des formations techniques gratuites ont été organisées à destination des usagers du territoire (12 participants maximum sur inscription). Elles étaient composées :

- d'une partie en salle : accueil, présentation, rappel des enjeux du compostage et du broyage
- d'une partie en extérieur : identification des déchets à broyer (tailles, branches, etc.), utilisation du broyeur (technique), utilisation du broyat en compostage et réalisation d'un compost équilibré (mélange déchets alimentaires, broyat de branches, rapport carbone/azote, aération, etc.)

Les usagers ont été informés de ces formations par l'intermédiaire du Journal du tri mais également par mailing pour les utilisateurs des broyeurs et composteurs.

- **Service de prêt de broyeurs individuels par l'intermédiaire des magasins Gamm Vert à destination des particuliers**

Les usagers peuvent emprunter gratuitement un broyeur de déchets verts. Pour cela, ils doivent en faire la demande par téléphone ou sur le site internet de la collectivité (<http://www.evolis23.fr/vos-services-a-distance>). Un contrat de prêt doit être rempli et signé (voir annexe 2), accompagné d'un justificatif de domicile et de la photocopie de la carte d'identité, pour que la carte « utilisateur broyeur » soit envoyée. Cette carte leur est alors envoyée, valable pour 6 prêts ou 3 ans.

Les usagers doivent ensuite faire la demande pour réserver un broyeur auprès du magasin Gamm Vert de leur choix. Une date leur est réservée en fonction des disponibilités. Le jour du retrait de broyeur, une rapide présentation du fonctionnement du matériel et des consignes de sécurité sont faites et une fiche de prêt est remplie. Un casque anti-bruit et des lunettes de protection sont mis à disposition avec le broyeur. Les broyeurs sont prêtés pour 48h maximum.

Lors du retour du broyeur en magasin, les usagers doivent remplir une fiche en indiquant le nombre de paniers de broyat produits.

En empruntant un broyeur, l'utilisateur s'engage à utiliser le broyat en compostage ou en paillage, à réduire le volume de déchets verts apportés en déchèterie et à indiquer sur la fiche de prêt le nombre de paniers de broyat réalisé.

- **Service de broyage à domicile**

Ce service est proposé aux usagers souhaitant broyer des branches jusqu'à 15 cm de diamètre (les professionnels sont exclus de ce service). Le broyat obtenu est valorisé sur place, en paillage ou en compostage. Il est assuré par un agent d'Evolis 23. Un règlement d'intervention doit être rempli et signé par l'utilisateur (voir annexe 2) et renvoyé à la collectivité. Une fois réceptionné, cette dernière reprend contact avec l'utilisateur pour fixer un rendez-vous. Les interventions ont lieu en semaine de 8h30 à 16h30.

Un forfait d'intervention de 50 € HT est proposé, comprenant le déplacement de l'agent, l'installation du matériel, le repli, les arrêts techniques et jusqu'à 1h de broyage (relevé au compteur de la machine). Au-delà de cette heure de broyage, toute demi-heure supplémentaire entamée est facturée 50 € HT. L'intervention ne doit pas dépasser 3h. Les usagers ont la possibilité d'accéder à ce service à domicile deux fois par an.

Planning:

- 2008 : début de l'opération prêt de broyeurs
- 2012 : mise en place des sessions de formations techniques broyage et compostage
- 2015 : partenariat avec les magasins Gamm Vert pour le prêt de broyeurs
- 2017 : mise en place d'un nouveau service de broyage à domicile

Année principale de réalisation:

2015

Moyens humains :

- 1 agent assure le service de broyage à domicile : environ ½ journée par semaine (estimation)
- Dans les magasins Gamm Vert, pour chaque prêt une personne du magasin doit être disponible pour remettre le broyeur et expliquer son fonctionnement, puis pour le réceptionner à son retour : le temps passé a été estimé à environ 30 min par prêt (y compris le retour du broyeur)

Moyens financiers :

- Coût pour les 5 magasins Gamm Vert : environ 1 700 € de coût de fonctionnement engendré pour 114 h passées par les magasins à la gestion du prêt des broyeurs
- Coût d'achat d'un broyeur individuel : 1 000 € TTC
- Coût d'entretien : Estimation à 500 à 600 €/an/broyeur (Main d'œuvre comprise). Vidange tous les 250 paniers soit environ tous les 30h de broyage
- Coût d'achat du broyeur professionnel : 25 000 € TTC
- Achat de 40 bons de 10 € en mars 2017 auprès des magasins Gamm Vert

Partenaires mobilisés :

Magasins Gamm Vert

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Mise à disposition gratuite dans les magasins Gamm Vert
- Convention de partenariat avec les magasins Gamm Vert : permet de doubler le nombre d'utilisateurs et les quantités de déchets verts broyés
- Facilité d'utilisation du broyeur
- Transportable dans un véhicule léger
- Renouvellement régulier des broyeurs (tous les 2 à 3 ans)
- Conseils sur l'utilisation du broyat par l'agent d'Evolis 23 lors du broyage à domicile
- Accompagnement des opérations par une communication appuyée
- Entretien des broyeurs individuels réalisés par l'agent compostage/broyage et par l'atelier du

- syndicat (composé de 5 personnes à temps plein)
- Pérennisation du partenariat local

Difficultés rencontrées :

- Problèmes techniques sur les broyeurs individuels en 2014 et 2015 rendant le matériel souvent défectueux
- Temps passé sur le prêt de broyeurs par les magasins Gamm Vert pour une plus-value sur leur propre activité qui semble faible
- Matériel fragile (vis de serrage, articulations, ...) peu adapté à passer de main en main
- Les petites interventions et réparations doivent être prévues en amont

Recommandations éventuelles:

- Trouver une compensation au temps passé par l'enseigne sur l'activité de prêt de broyeurs pour que le partenariat profite à l'ensemble des protagonistes
- Nécessite un renouvellement régulier des broyeurs pour éviter les pannes récurrentes et ainsi éviter de décourager les utilisateurs

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **Février 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.